

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION ELECTORALE

En application de l'article 19 des Statuts, la Commission Electorale de la Fédération Française de Parachutisme a été amenée à examiner la recevabilité des candidatures – tant de liste qu'à titre individuel - tendant à l'élection des membres du Conseil d'Administration et du Bureau lors de la prochaine Assemblée Générale fixée le 23 novembre 2024.

Elle a constaté que, dans les délais prévus par l'article 10 du Règlement intérieur de la Fédération, deux listes ont été déposées émanant respectivement de **Monsieur Yves-Marie GUILLAUD** d'une part et de **Monsieur Yves LETOURNEUR** d'autre part, ainsi que 7 candidatures formulées à titre individuel.

S'agissant de la liste présentée par Monsieur **Yves-Marie GUILLAUD**, il s'avère que chacun des candidats, a été régulièrement licencié depuis plus de six mois au 31 décembre de l'année écoulée, et a dûment accompagné sa candidature d'un extrait de casier judiciaire ainsi que d'une déclaration sur l'honneur s'engageant à un strict respect des conditions posées par les dispositions réglementaires susvisées.

S'agissant de la liste présentée par Monsieur Yves LETOURNEUR, il s'avère que les candidatures de deux des candidats initialement mentionnés – à savoir MM. Aude CLESSE et Jean-François VASSAL – n'apparaissent pas recevables faute pour les intéressés de justifier de la souscription d'une licence fédérale précédant d'au moins six mois le 31 décembre de l'année écoulée.

Prenant acte de cette difficulté qu'il a estimé fondée, Monsieur LETOURNEUR a présenté en remplacement de ces derniers deux nouveaux candidats – à savoir MM. Christine LACOURT, épouse LETOURNEUR et Jean-Marie BAECKLER - lesquels ont dûment justifié des conditions et documents requis.

Enfin les 7 candidatures individuelles susvisées s'avèrent également conformes aux conditions et documents requis par la réglementation fédérale.

En cet état, la Commission Electorale prononce la recevabilité et la validité des 2 listes et des candidatures individuelles – ci-après annexées - ainsi proposées aux votes de l'assemblée générale du 23 novembre 2024.

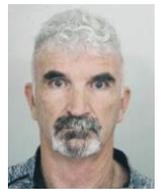
Fait à Paris, le 14 Août 2024.

Yves de BOISMILON
Président de la Commission Electorale



95^e Assemblée Générale du 23 novembre 2024
Élections fédérales

Liste présentée par Yves-Marie GUILLAUD

Bureau	
	Yves-Marie GUILLAUD, Président
	Isabelle DESCHAMPS, Secrétaire Générale
	Danielle MARQUEZ-FERRONI, Trésorière
	Daniel GRAND, membre
	Isabelle DREYSSE, membre
	Thierry COURTIN, membre

95^e Assemblée Générale du 23 novembre 2024
Élections fédérales

Conseil d'Administration



Yves GROSSE, médecin



Dominique MERG, membre



Domitille KIGER, membre OBL



Nicolas GOUTIN, membre OBL

"EN AVANT, CALME ET DROIT"

Titre d'un roman de François Nourissier décrivant l'évolution de la société française depuis 1930 à travers la vie d'un écuyer, c'est à dire d'un cavalier chargé d'enseigner et de transmettre son savoir, cette devise du fameux Cadre noir pourrait définir et décrire l'état d'esprit réunissant l'équipe de 16 parachutistes proposant de gérer et d'administrer la Fédération Française de parachutisme de 2025 à 2028, en osmose avec les personnes salariées dont le dévouement n'est plus à démontrer, équipe qui sera ensuite statutairement étoffée par les 4 élus à statut particulier: sportif et sportive de haut niveau (deux avec parité), entraîneur, juge.

"En avant, calme et droit", c'est d'abord avancer, nonobstant les freins des On-a-toujours-fait-comme-ça. C'est ensuite avancer avec sérénité, nonobstant les contradictions des Y'a qu'à, faut qu'on. C'est enfin avancer en gardant un cap, nonobstant les zigzags de L'intérêt-général-c'est-moi-d'abord.

Alors, voici des objectifs vers lesquels avancer avec la sérénité que procurent des convictions ?

Développement durable et biodiversité

Le sujet sera de plus en plus prégnant durant ces quatre prochaines années, et au-delà. Consciente de l'importance de ces enjeux, l'équipe dirigeante 2021-2024 a mis en place un groupe de travail sur ce sujet, qui a lancé des études scientifiques dont les résultats et conclusions devraient être connus au début de la nouvelle mandature 2025-2028.

Il est donc trop tôt pour décrire les mesures qui seront proposées et décidées dans le cadre des sports fédéraux puisqu'elles seront définies à partir de ces études, mais la FFP mettra en œuvre et incitera à mettre en œuvre les mesures vertueuses compatibles avec les impératifs et contraintes économiques.

La pratique féminine

Initiée par l'équipe dirigeante 2021-2024 mais avec un succès insuffisant, le regroupement des actions locales Octobre rose relatives au cancer du sein sous un même logo afin de mieux communiquer sur la pratique féminine sera poursuivi avec détermination, et décliné au sujet des rassemblements féminins.

Le sujet est difficile et les solutions et actions compliquées à définir, surtout en parachutisme où le grand public a encore tendance à confondre parachutisme sportif et parachutisme militaire. Un groupe de travail spécifique sera chargé de concevoir, proposer et mettre en œuvre des actions afin de sensibiliser sur la pratique féminine, et de la développer. Ce sera un objectif important.

Les jeunes

Les jeunes pratiquantes et pratiquants sont l'avenir de nos sports. Une attention particulière doit leur être apportée. L'équipe dirigeante 2021-2024 a déjà conçu et mis en œuvre des évolutions pour mieux les intégrer : réforme du cursus entre le brevet A et le brevet B, opération "Passe ton brevet B". La pratique de la compétition ludique cible directement les jeunes, et c'est un objectif décrit ci-après dans le paragraphe dédié à la compétition.

La pratique des personnes en situation de handicap

La France a été à l'initiative mondiale, grâce au soutien de l'Europe, du développement et de la reconnaissance par la Fédération Aéronautique Internationale, et par le Ministère des sports, de la discipline du handifly. Débuté lors de mandatures qui ont précédé celle de 2021-2024, ce mouvement a été poursuivi sans relâche et sera poursuivi comme étant un axe significatif de l'accessibilité des sports FFP à toutes et tous, démontrée par l'engagement renouvelé au sein du Conseil d'administration depuis 2021 d'une personne en situation de handicap.

La compétition de haut et de petit niveau

La compétition de haut niveau se porte plutôt bien, à en juger sur les résultats internationaux des équipes de France, portés par une excellente organisation mise en place par le DTN (directeur technique national) qui sera maintenu à son poste pour autant que ce soit sa volonté et celle du ministère.

L'objectif sera de préserver l'acquis et de le développer avec les disciplines émergentes dans un contexte économique et politique pour l'instant incertain.

La compétition de petit niveau, titre du livre laudateur de Boris Cyrulnik publié par l'INSEP, est l'un des grands chantiers stratégiques à entamer et à développer. A cet égard, l'idée déjà exposée dans le bulletin officiel de la FFP numéro 134, consistant à mettre en œuvre des circuits Coupe de France avec un système de points à partir des compétitions locales et régionales existantes et avec un règlement allégé devra faire l'objet d'une mise en œuvre. La compétition ludique sera à la fois un moteur de l'activité sportive de loisir et un ascenseur vers l'activité de compétition de haut niveau.

Les championnats du monde

La FFP se portera candidate, dès le début du mandat, pour organiser en France un championnat du monde de parachutisme (elle a organisé des championnats du monde de vol en soufflerie en 2019) dont la ou les disciplines, et l'année, dépendront du calendrier FAI. Mais quelle que soit la discipline, la France qui est une importante nation parachutiste, ne peut pas continuer, depuis 2008, à rester à l'écart de l'organisation de compétitions internationales FAI.

La licence via internet

Après la mise en place par l'équipe dirigeante 2021-2024 de la pré-licence en ligne facultative, il faut passer à l'étape suivante et rejoindre ainsi les fédérations sportives qui ont devancé la FFP dans la modernisation, la fluidité et la facilitation.

Les licences FFP, toutes les licences, devront pouvoir être souscrites en ligne, et non plus seulement pré-souscrites, avec paiement en ligne. Le système est prêt, le prestataire informatique de la FFP fournissant déjà ce service à d'autres fédérations sportives. La future équipe dirigeante prenant ses fonctions le 1er janvier 2025, selon la loi et les statuts, la licence en ligne pourrait être mise en œuvre pour la saison 2026 après réglage avec les associations et sociétés affiliées, et adaptation de la comptabilité fédérale au paiement en ligne.

Le siège de la FFP

Le local du siège social de la rue de Fécamp à Paris est la propriété immobilière de la FFP, et s'il a pu être adapté aux besoins à une époque devenue lointaine, il est devenu obsolète et inutilement coûteux, notamment au niveau des charges de copropriété dont la répartition dans le règlement de copropriété est très défavorable à la FFP. Inaccessible aux personnes à mobilité réduite, hors normes, vétuste par certains aspects, il est devenu trop grand avec la moitié seulement des bureaux occupés, une grande salle de réunion rarement utilisée compte tenu de l'arrivée des visioconférences.

Ce bien immobilier doit être vendu au profit d'une solution plus adaptée et moins coûteuse. Plusieurs solutions sont possibles et le choix sera fait en étroite collaboration avec les personnes salariées y travaillant. La décision finale reviendra évidemment et statutairement à l'assemblée générale.

La communication

Savoir, savoir-faire et faire savoir, tel est le triptyque qui doit guider la démarche fédérale. Depuis 2021, la communication fédérale a augmenté chaque année en puissance, en visibilité et en efficacité grâce à des contacts au moins hebdomadaires entre le président et la société chargée de la communication fédérale, avec chaque année un thème principal évolutif (compétitions mondiales, boogies, animations fédérales...). Les réseaux sociaux constituent un support moderne de communication qui touche la population jeune. Ils sont dorénavant exploités par la FFP, ce que ne voient pas les générations plus anciennes réfractaires auxdits réseaux où elles sont absentes.

Cette communication sera poursuivie et intensifiée à son maximum, selon les moyens financiers disponibles afin de visibiliser les sports FFP autant que faire se peut. D'ores et déjà, un important investissement a été réalisé à l'occasion des Jeux Olympiques, à savoir un portique avec harnais suspendus, des casques de réalité virtuelle et des

images de réalité virtuelle qui pourront être prêtés aux ligues et aux écoles dans le cadre d'opérations promotionnelles.

En fait, le triptyque est un tétraptyque, à l'image des trois mousquetaires qui sont quatre, car il faudrait y ajouter le savoir-être. Le savoir-être est une attitude personnelle de chacune et chacun, mais peut-être faudra-t-il envisager de mieux communiquer sur la Charte d'éthique et de déontologie.

Partenariat avec les souffleries

Aucune début 2021, neuf en 2023, tel est le nombre de souffleries ayant demandé et obtenu l'agrément FFP. Ce succès doit être la base pour augmenter le partenariat dans une dynamique profitant à toutes les parties. La licence-assurance est un point de discussion qui déterminera les orientations dans les années à venir.

UNE EQUIPE AU SERVICE DE LA FFP ET DU SPORT

Si bien d'autres sujets pourraient être évoqués, dont l'ascensionnel et le parapente, le risque serait de transformer des propositions en un inventaire à la Prévert de bonnes intentions à la seule fin de flatter un électorat. Mais ceci est du domaine de la gestion courante, le but d'un programme étant de donner les grandes orientations et de définir un cap néanmoins adaptable aux circonstances et aux imprévus. "Souple, félin, manœuvrier", disait le général Bigeard au sujet de son régiment.

En pratique, des chargés de mission, membres du Conseil d'administration ou non, choisis en fonction de leurs compétences dans le domaine considéré, de leur envie et de leur disponibilité, seront désignés, à charge de constituer une équipe compacte pour étudier les questions qui leur sont soumises et proposer des solutions.

Au-delà d'une action dont la seule boussole est l'intérêt général, c'est une équipe de 16 personnes qui proposent d'avancer ensemble, calme et droit dans la direction à laquelle elles adhèrent. Leurs noms : Bruno Casimir, Thierry Courtin, Isabelle Deschamps, Isabelle Dreyssé, Claire Duverger, Danielle Ferroni, Nicolas Goutin, Daniel Grand, Yves Grosse, Yves-Marie Guillaud, Domitille Kiger, Dominique Merg, Pascal Midy, Cédric Morazzani, Isabelle Radenac, Isabelle Sabaty. Ils sont énoncés dans l'ordre alphabétique car chacune et chacun a son rôle à jouer dans le collectif, comme on dit en sport.

"Je n'ai point d'espoir de sortir par moi-même de ma solitude. La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple" (Antoine de Saint-Exupéry, Citadelle).

95^e Assemblée Générale du 23 novembre 2024
Élections fédérales

Liste présentée par Yves LETOURNEUR

Bureau	
	Yves LETOURNEUR, Président
	Patrice MOYEUVRE, Secrétaire Général
	Christine LACOURT Ep. LETOURNEUR, Trésorière
	Solenne DAVID, membre
	Emy GAUCHER, membre
	Victor LOSANTOS, membre

95^e Assemblée Générale du 23 novembre 2024
Élections fédérales

Conseil d'Administration	
	Michel GUIAVARC'H, médecin
	Jean-Marie BAECKLER, membre
	Alice FLEURY, membre
	Mathilde REISS, membre

Programme politique de la liste présentée par Yves LETOURNEUR

Les nombreux témoignages reçus aussi bien de dirigeants de notre fédération que de pratiquants sur les terrains montrent que, depuis 2021, la politique menée par la mandature actuelle a déçu. Le besoin ressenti de changement au sein de la population parachutiste, aussi bien en matière de gouvernance que de politique fédérale, a convaincu les membres de cette liste de se présenter aux prochaines élections du Conseil d'administration. Tous ont pour ambition de répondre aux réelles attentes des membres de notre fédération.

Le présent programme n'est volontairement pas long car il liste les points qui nous paraissent prioritaires et qui, sans fausse promesse électorale, pourront être traités au cours des 4 années de mandature. Ils pourront être complétés en fonction des résultats de la prise de fonctions. Ils n'annulent pas les actions qui sont à effectuer dans d'autres domaines comme la stratégie internationale ou encore les nuisances sonores.

1. Fonctionnement fédéral

Un audit précis sur le fonctionnement actuel de la FFP sera en premier lieu entrepris. Ses résultats, ainsi que les mesures à prendre, seront communiqués aux organes déconcentrés et aux associations affiliées.

Une organisation fédérale efficace, répondant aux missions de la FFP, responsabilisant chaque échelon et décloisonnant le pouvoir décisionnel, sera mise en place. Les ligues, et les comités départementaux lorsqu'ils existent, seront reconnus dans leur rôle d'organe déconcentré de la FFP. Ils seront un véritable relai dans les deux sens, de la FFP vers les associations pour transmission de l'information, et des associations vers la FFP pour les remontées de terrain.

Les statuts et le règlement intérieur, bien que récemment approuvés, ne répondent pas à certaines interrogations. Ils seront réécrits, et complétés si nécessaire par des notes internes, afin de ne laisser place à aucune interprétation.

La transparence étant une idée forte de notre politique, chaque point du présent programme électoral, et chaque sujet nécessitant un contrôle rigoureux, comme l'attribution des subventions, sera mis en œuvre par une commission spécialisée qui établira des comptes rendus périodiques sur l'état d'avancement des travaux.

Chaque commission spécialisée sera appuyée par un cadre de la Direction technique nationale (DTN) avec qui une coopération étroite sera établie et maintenue. Afin d'encourager l'initiative et l'autonomie, chaque commission se verra attribuer un budget précis selon ses missions, comme pour la Commission médicale et la Commission des juges.

La question du siège fédéral à Paris, coûteux et sous-employé, sera reposée avec étude des diverses possibilités et rapidement soumise à décision. Ses besoins en ressources humaines (salariés, stagiaires...) seront définis d'une manière précise en s'appuyant sur l'audit de fonctionnement.

2. Communication

Les dossiers traités par la FFP seront connus de l'ensemble des membres du comité directeur. Un système de management de l'information sera créé afin qu'elle circule à tous les niveaux, d'une manière fluide et sans délai.

La communication absorbe un budget considérable sans résultat tangible en nombre de nouveaux adhérents. Elle sera intégralement revue :

- sur le fond, car à quelques exceptions près, elle reste centrée sur les mêmes personnes et les mêmes catégories d'adhérents ;
- sur la forme, afin de ne plus créer de doutes sur ce qui est officiel ou non. Ainsi, seul le site officiel de la FFP sera reconnu comme organe fédéral de communication avec, sous forme de chat, la possibilité offerte à chacun de s'exprimer sur ce site.

3. Compétition

La compétition sera favorisée par une remise en place des coupes de France qui apporteront une plus grande visibilité, fourniront aux compétiteurs un calendrier avec un plus grand choix, et permettront aux juges fédéraux et internationaux de conserver leur niveau. Les organes déconcentrés organisateurs de compétitions seront aidés, techniquement et financièrement, proportionnellement à leur engagement.

Les compétitions régionales et locales seront soutenues par la FFP, avec les allègements et adaptations nécessaires pour impliquer les débutants et faciliter le passage vers les compétitions fédérales.

Un effort sera consacré aux disciplines émergentes ou à venir.

Enfin, la rédaction des règlements sportifs sera améliorée pour une meilleure lecture entre la réglementation internationale et nationale. Les règlements de la FAI seront traduits en français.

4. Incitation à la pratique

La pratique initiale de notre sport doit être encouragée sous des conditions à étudier par une commission spécialisée, notamment pour l'attribution de bourses. L'accès des femmes à la pratique du parachutisme, et ultérieurement à la compétition, sera encouragé de la même manière.

5. Sport handi

Les actions en faveur du sport handi seront poursuivies en mettant en place une commission pluridisciplinaire dédiée et impliquant, en premier lieu, les acteurs de terrain. Cette commission veillera à l'équité entre les disciplines proposées et à encourager la présence de chaque discipline au cours des compétitions organisées par la FFP.

La liste des écoles référencées handi sera mise à jour.

Les championnats de France handi seront planifiés suffisamment à l'avance pour s'assurer de la disponibilité des moniteurs. Ils seront en priorité groupés avec d'autres disciplines. Les prix des sauts seront fixés de manière à favoriser l'accès à cette compétition.

6. Relations avec les Armées

En dehors des relations institutionnalisées avec le centre national des sports de la Défense (CNSD) concernant la gestion des athlètes de haut niveau, les relations avec les Armées se sont détériorées comme en témoigne l'organisation des championnats de France militaires désormais en dehors du cadre de la FFP.

Les dossiers de fond que suivait, jusqu'en mai 2023, le groupe de travail relations FFP-Armées seront repris et poursuivis avec des personnes compétentes.

7. Aéronautique

Site de pratique, espace aérien, aéronef et pilote : il n'y a pas de parachutisme si un seul de ces paramètres est manquant.

Ainsi, une attention particulière sera portée sur la défense des sites de pratique, la sécurité des vols, les retours d'expérience (REX), les relations avec la direction générale de l'Aviation civile (DGAC), le ministère chargé des transports ainsi que les collectivités territoriales. L'ATO pour la formation de nos pilotes fera également partie de nos principales préoccupations.

L'action de la FFP est primordiale sur tous ces sujets.

8. Professionnels et bénévoles

Des relations de confiance doivent être établies avec le monde professionnel du parachutisme qui constitue une part très importante de la pratique. Les organismes à but lucratif (OBL) sont des structures expérimentées et leur avis compte.

Pour autant, les bénévoles qui œuvrent dans nos structures (dirigeants, moniteurs, initiateurs, juges, personnes qui aident au fonctionnement...) doivent être reconnus à la hauteur de leur engagement et doivent être entendus. Cette question sera abordée lors d'un volet spécifique du colloque technique national.

9. Disciplines connexes

L'ascensionnel doit être soutenu par une plus grande visibilité et une meilleure approche. La possibilité et l'utilité de l'étendre à l'apprentissage de la conduite sous voile, surtout en sortie de PAC, seront étudiées.

Le parapente est une activité historique que des passionnés méritoires maintiennent au sein de la FFP, malgré la tutelle définitivement dévolue à une autre fédération sportive. Une commission spécialisée étudiera les moyens de le développer, notamment dans le cadre d'une pratique multidisciplinaire.

Enfin, l'activité soufflerie sera conservée au sein de la FFP avec des réponses apportées à leurs besoins, notamment en matière de formation.

95^e Assemblée Générale du 23 novembre 2024
Élections fédérales

Candidatures à titre individuel

	Patrick BELLIVIER
	Bruno CASIMIR
	Claire DUVERGER
	Pascal MIDY
	Cédric MORAZZANI
	Isabelle RADENAC
	Isabelle SABATY